

AVIS

En conformité des articles 13 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**Le Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive
est convoqué pour une séance ordinaire le**

**mardi 4 mai 2021, à 20h00,
à la salle communale de Collonge
(école élémentaire de Collonge - 110 route d'Hermance)**

ORDRE DU JOUR

- 1. Communications du bureau du Conseil municipal**
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 mars 2021**
- 3. Présentation des comptes 2020**
 - Comptes de la commune de Collonge-Bellerive ;
 - Comptes du Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale l'Île aux Mômes ;
 - Comptes du Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau ;
 - Comptes de la Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie ;
 - Comptes de la Fondation communale immobilière de Collonge-Bellerive.
- 4. Présentation du rapport administratif 2020**
- 5. Rapports des commissions**
 - conjointe Environnement et développement durable et Routes et infrastructures du 16 mars 2021 ;
 - Culture et loisirs du 29 mars 2021 ;
 - ad hoc COVID-19 Economie et associations du 14 avril 2021 ;
 - Bâtiments et logement du 15 avril 2021 ;
 - Finances du 19 avril 2021 ;
 - conjointe ad hoc Stade de la Californie, Sports et Finances du 20 avril 2021 ;
 - conjointe Finances et Environnement et développement durable du 22 avril 2021 ;
 - Sociale du 26 avril 2021.

6. Projets de délibération

D21-06 Proposition relative à la modification des statuts de la Fondation des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie ;

D21-07 Proposition relative à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 240'000 F, destiné à la participation de la commune de Collonge-Bellerive au Groupement intercommunal du Centre sportif de Rouelbeau dans le cadre des études de faisabilité du réaménagement du Centre sportif, situé sur la commune de Meinier.

7. Projet de résolution

R21-03 Résolution relative à la participation de la commune de Collonge-Bellerive au projet de liaison lacustre entre les deux rives du Léman pour les usagers cyclistes et piétons par la Compagnie Générale de Navigation.

8. Projets de motion

M21-05 « Pour une subvention des camps d'activités des enfants et des jeunes » ;

M21-06 « Une transparence accrue pour nos Fondations publiques ».

9. Questions au Conseil administratif

10. Communications des membres du Conseil municipal

11. Communications du Conseil administratif

12. Naturalisations à huis-clos

Ruth Zwysig-Vesti
Présidente du Conseil municipal

Cette séance sera ouverte au public. Toutefois, afin de respecter les dispositions sanitaires en vigueur, seules 5 personnes pourront être accueillies. Les personnes qui souhaiteraient assister à cette séance doivent s'annoncer au préalable auprès de la mairie par mail : info@collonge-bellerive.ch.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires dès l'entrée dans le bâtiment.

Collonge, le 23 avril 2021